

## **Modification des taux de prélèvement à la source**

05 février 2020

---

Les taux de prélèvement à la source ont été actualisés pour le paiement des pensions du mois de janvier 2020. Toutefois, en raison d'un incident technique, la baisse des taux de prélèvement à la source n'a pu être prise en compte pour certains pensionnés. L'actualisation des taux sera effective sur le paiement du mois de février.